



<input type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/>	Technologie
<input type="checkbox"/>	Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/>	Réglementation

CIRCULAIRE
Le 3 février 2005

RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL/SUIVI
Molson Inc. (MOL.A)
Proposition de fusion

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DE LA FUSION. CDCC ET BOURSE DE MONTRÉAL INC. N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE.

Faisant suite à la publication de la notice relative à la fusion approuvée de Molson Inc. et Adolph Coors Company, Bourse de Montréal Inc. (la Bourse) et la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC), précisent que les actions constituant le nouveau livrable des options Molson Inc. (symbole MOQ) seront les actions de catégorie B de Molson Coors Canada Inc.(cotées sur le TSX sous le symbole TPX.NV).

Le nouveau livrable est ainsi :

1. 36 actions de catégorie B de Molson Coors Canada Inc.(TPX.NV)
2. 544 \$ représentant le dividende spécial.

Par ailleurs, la Bourse précise que seuls les ordres de clôture seront acceptés sur la classe d'option MOQ.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec votre bureau local de la CDCC.

Joëlle Saint-Arnault
Vice-présidente, Affaires juridiques et secrétaire générale

Circulaire no : 017-2005